

## Communiqué

Dans le cadre de la réorganisation des services publics dans la région de Casablanca-Settat qui s'inscrit dans la loi n°83-21 du 12 Juillet 2023 relative aux Sociétés Régionales Multiservices et en accord avec l'autorité délégante, nous portons à la connaissance du public et des parties prenantes que la Société Régionale Multiservices Casablanca- Settat prendra en charge à partir du 01/10/2024 la gestion des services publics précédemment confiés à Lydec.